

PLAN CULTURE & PATRIMOINE 2030

Echevinat de la culture et du patrimoine

Département des Affaires culturelles francophones et du Patrimoine

Schaerbeek

SOMMAIRE

A. UNE FEUILLE DE ROUTE FÉDÉRATRICE ET RÉALISTE.....3

B. DIAGNOSTIC CULTUREL : CONSTATS ET ENJEUX 4

C. VISION & AXES STRATÉGIQUES.....6

D. AXE 1 : DÉMOCRATISER L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION À LA CULTURE.....7

E. AXE 2 : MODERNISER, ADAPTER ET VALORISER LES INFRASTRUCTURES CULTURELLES 8

F. AXE 3 : VALORISER LES TALENTS, LA CRÉATIVITÉ ET LE PATRIMOINE LOCAL 9

G. AXE 4 : FAIRE DE L'ÉCOLE LE PIVOT DE L'ÉVEIL CULTUREL ET CITOYEN 10

H. ÉVALUATION ET INDICATEURS DE SUIVI ANNUEL ET FINAL 11

I. CADRE BUDGÉTAIRE DE FONCTIONNEMENT 12

I.1. Fonctionnement 12

I.2. Investissements..... 13

A. UNE FEUILLE DE ROUTE FÉDÉRATRICE ET RÉALISTE

Bien que la culture ne constitue pas une obligation légale pour les pouvoirs locaux, la Commune de Schaerbeek fait le choix politique volontariste d'en faire un levier fondamental d'émancipation, de cohésion sociale et de développement territorial. Cette vision repose sur trois piliers indissociables :

- **Un droit constitutionnel :** Inspiré par l'article 23 de la Constitution — au même titre que le logement ou la santé —, le droit à l'épanouissement culturel est garanti à chaque citoyen. Il incombe à la Commune de concrétiser cet accès pour l'ensemble de la population, sans distinction.

- **Des engagements internationaux :** En adhérant à la charte *Agenda 21 mondial de la culture*, Schaerbeek promeut les droits culturels à travers des valeurs clés : le respect de la diversité, la neutralité du service public, la participation citoyenne active, la vision à long terme et la solidarité partenariale.

- **Une orientation politique affirmée :** En phase avec l'Accord de majorité 2025-2030, la culture y est reconnue comme « *un vecteur d'ouverture à l'autre, d'émancipation, d'épanouissement et de créativité. Facteur de cohésion sociale et de vivre ensemble, elle constitue un domaine incontournable qu'une politique communale ne peut négliger»*

C'est dans cet esprit que l'Échevinat et le Département des affaires culturelles francophones et du patrimoine ont conçu le **Plan Culture & Patrimoine 2030**, une feuille à la fois fédératrice et réaliste.

Une démarche fédératrice

Le plan rassemble l'ensemble des services communaux et des structures partenaires sous une stratégie unifiée :

- Le Service Culture francophone et Patrimoine et l'ASBL communale Arts et Culture 1030 ;
- Le Réseau des bibliothèques publiques francophones ;
- Le Centre culturel SKA (ASBL) ;
- La Ludothèque Sésame (ASBL).

Une approche réaliste

Dans un contexte budgétaire strict et confronté à une balance des ressources et des charges défavorable, le Département doit tenir compte d'une **pression opérationnelle de plus en plus importante** qui s'explique par la **gestion quotidienne de 7 infrastructures culturelles**, l'accueil de **160 000 visiteurs par an**, ainsi que l'organisation de **1 500 activités et événements annuels.**

La mise en œuvre de la stratégie doit aussi **tenir compte des conventions et contrats-programmes établis avec la Fédération Wallonie-Bruxelles** et la COCOF, la Commune sécurise la reconnaissance officielle de ses opérateurs phares : le Centre culturel SKA, le Réseau des bibliothèques francophones et le Centre d'Art contemporain « La Maison des Arts ».

B. DIAGNOSTIC CULTUREL : CONSTATS ET ENJEUX

Si Schaerbeek bénéficie d'un écosystème artistique dense et d'une jeunesse diverse qui fait sa force et sa vitalité, la commune fait face à d'importants défis d'accessibilité et de coordination culturelle. Le taux de désengagement culturel, le morcellement de l'offre, la fragilité de certains opérateurs culturels et le vieillissement de certaines infrastructures culturelles témoignent de la nécessité de repenser l'action publique locale à la lumière de quatre grands axes de tension et d'opportunités.

1. Une population diverse, mais des inégalités marquées d'accès à la culture

Schaerbeek se caractérise par une forte **diversité sociale et culturelle** qui constitue une richesse majeure mais pose un **défi de cohésion sociale**. Cette diversité se traduit de manière très contrastée selon les quartiers, avec des écarts importants en matière de revenus, d'accès aux services, de pratiques culturelles et de participation à la vie collective, faisant peser dans certains quartiers un **risque de repli voire de communautarisation**.

Le **taux de désengagement culturel est estimé à 34 % de la population** schaerbeekoise. Une partie des habitants reste éloignée de l'offre culturelle en raison de **freins financiers, linguistiques, sociaux, symboliques, numériques, liés à l'âge, au handicap ou à la précarité**, accentués par un sentiment d'illégitimité à fréquenter certains lieux.

L'enjeu consiste à surmonter les barrières qui empêchent une frange importante de la population (personnes âgées, isolées, précaires, en situation de handicap, ainsi que certains jeunes et familles) de fréquenter les lieux culturels. Il s'agit de faire de la diversité une dynamique de dialogue interculturel et de permettre à la culture de s'inscrire au plus près de la vie quotidienne de tous les habitants.

2. Une commune particulièrement jeune

Schaerbeek est la **3e commune la plus jeune de Belgique**. Les moins de 18 ans représentent 22,6 % de la population. On compte également **plus de 20 000 élèves** (tous réseaux confondus de l'enseignement francophone) et une importante population étudiante du supérieur sur le « campus » autour de la Place de la Reine. Cela constitue un vivier majeur pour l'éveil artistique et culturel. La participation culturelle des élèves reste toutefois très inégale selon les écoles, les associations et les quartiers.

L'offre destinée aux famille et aux jeunes enfants (0-6 ans et 6-12 ans) est majoritaire mais manque de lisibilité et est pénalisée par la complexité du paysage extrascolaire.

L'enjeu ici est de mobiliser le potentiel de cette jeunesse à travers l'ensemble des parcours éducatifs et extrascolaires, afin de favoriser la créativité et la participation citoyenne tout en surmontant les inégalités d'accès territoriales et sociales.

3. Un patrimoine exceptionnel et une scène artistique riche, mais insuffisamment valorisés

Schaerbeek dispose d'un patrimoine architectural exceptionnel (Art nouveau, Art déco, néoclassicisme, sgraffites, vitraux) formant **une véritable « commune-musée » à ciel ouvert**. Toutefois, ce patrimoine reste insuffisamment coordonné, doté de peu de musées et d'une collection communale sous-exploitée.

La commune abrite **un écosystème culturel et artistique très riche** (Halles de Schaerbeek, SKA, GC De Kriekelaar, théâtres, bibliothèques, collectifs, cafés culturels…). Cependant, cette vitalité contraste **avec des manques structurels** : peu de lieux dédiés aux **arts plastiques** (absence d'académie), et un **secteur créatif** souvent précaire.

Les équipements culturels communaux (bibliothèques, Maison des Arts) accusent un **retard important en matière d'entretien et de rénovation**, la création d'infrastructures neuves ayant par le passé pris le pas sur l'existant. **L'accessibilité universelle** de ces lieux fait par ailleurs défaut.

L'enjeu réside dans la mise en valeur coordonnée du patrimoine et du tissu artistique, la remise à niveau du parc d'infrastructures existant et l'adaptation universelle des espaces pour répondre aux besoins réels des habitants.

Les **liens entre les équipements culturels, les commerces, l'Horeca, les artistes et le patrimoine manquent de structuration** pour dynamiser l'attractivité des quartiers et stimuler des circuits locaux. Le développement des industries culturelles et créatives reste limité malgré la présence d'un vivier artistique, tout comme la valorisation touristique de la commune.

Enfin, **le numérique offre des perspectives importantes** en matière de médiation, d'archives, de valorisation des collections, de visites virtuelles et d'expériences immersives. Son développement devra toutefois rester complémentaire de l'expérience culturelle collective et humaine, afin de ne pas accentuer les phénomènes d'individualisation ou les fractures numériques.

C. VISION & AXES STRATÉGIQUES

Vision

Faire de la culture et du patrimoine des leviers d'épanouissement, d'émancipation, de cohésion sociale et d'attractivité territoriale

Axes stratégiques

1

Démocratiser l'accès et la participation à la culture

En développant, une tarification solidaire, une médiation culturelle et une communication inclusives adaptées à tous les publics

2

Moderniser, adapter et valoriser les infrastructures culturelles

En garantissant l'accessibilité universelle et la rénovation des lieux phares parfois vieillissants (bibliothèques, Maison des Arts, Maison Autrique) et la mise en orbite du SKA

3

Soutenir la création locale et le patrimoine schaerbeekois

En mettant à l'honneur les talents et atouts patrimoniaux du territoire et en favorisant les synergies avec les acteurs économiques locaux (commerces, Horeca).

4

Faire de l'école le pivot de l'éveil culturel pour garantir à chaque enfant et jeune

un parcours artistique et citoyen structuré et équitable

D. AXE 1 : DÉMOCRATISER L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION À LA CULTURE

« La culture au cœur de la vie quotidienne »

Bien que notre commune bénéficie d'une offre culturelle riche, un trop grand nombre d'habitants en reste encore éloigné. Cet éloignement s'explique par de multiples freins :

- *Un sentiment d'illégitimité : marqué par une distance symbolique, éducationnelle ou linguistique vis-à-vis des lieux culturels.*
- *Des barrières financières : liées aux inégalités de revenus.*
- *Une fracture numérique : entraînant un isolement technologique et une exclusion informationnelle.*

La culture doit être accessible à toutes et tous, sans distinction d'âge, de revenus, de langue ou de parcours de vie. Notre objectif est simple : démocratiser l'accès à la culture pour en faire une réalité du quotidien.
Pour y parvenir, nous devons agir concrètement sur les prix, l'accessibilité et la proximité, tout en allant à la rencontre des habitants au plus près de leurs réalités.
Dans cette dynamique, les bibliothèques joueront un rôle central en s'affirmant comme de véritables relais d'inclusion numérique pour les citoyens éloignés des outils en ligne.

Mesures phares

Public à besoins spécifiques
Passer de 13 % à 20 % d'activités de médiation culturelle ciblées pour les personnes âgées, les personnes isolées, les publics précaires, les personnes en situation de handicap, les nouveaux arrivants.

Focus familles 0-6 ans
Renforcer l'éveil artistique dès le plus jeune âge en offrant plus de visibilité aux programmes familles.

Tarifs solidaires
Garantir 85 % d'activités à tarif réduit (≤ 10 €).
Plus de visibilité à Article 27 et CPAS.

Inclusion numérique et informationnelle
EPN et ateliers dans les bibliothèques publiques.
50 % des communications en français facile.
Communication adaptée aux normes légales d'accessibilité numérique.

E. Axe 2 : Moderniser, adapter et valoriser les infrastructures culturelles

« Des infrastructures culturelles rénovées, adaptées et connectées »

Nos lieux culturels sont un patrimoine précieux et un service public essentiel. Il est temps de leur donner les moyens d'être à la hauteur des besoins des Schaerbeekois. Pendant trop longtemps, la création de nouvelles infrastructures a pris le pas sur l'entretien et la rénovation de nos équipements existants. Bibliothèques, Maison des Arts et autres lieux culturels accusent aujourd'hui un retard qu'il faut rattraper.

Notre priorité est claire : entretenir, rénover et moderniser ce que nous avons déjà, avant de multiplier les nouvelles infrastructures. Nous voulons des lieux sûrs, accueillants et accessibles à toutes et tous, mais aussi des espaces vivants, polyvalents et connectés aux nouveaux usages culturels et numériques.

L'accessibilité universelle doit être intégrée à chaque projet, pour que chacun puisse profiter pleinement de ces équipements.

Mesures phares

Le nouveau SKA
Réussir le lancement programmatique et opérationnel du centre culturel.

Maison des Arts
Engager dès 2028 la grande rénovation du Master Plan.

Ludothèque de proximité
Créer une nouvelle antenne au sein de Mille et une pages.

Accessibilité universelle
Passer de 30 % à 80 % de bibliothèques accessibles PMR / autres situations de handicaps.

F. AXE 3 : VALORISER LES TALENTS, LA CRÉATIVITÉ ET LE PATRIMOINE LOCAL

« Un territoire réenchanté par sa créativité et son patrimoine »

Fort d'un patrimoine d'une grande richesse et d'une scène artistique en pleine effervescence — portée par des lieux majeurs comme Les Halles de Schaerbeek, le SKA ou De Kriekelaar, ainsi que par de nombreuses compagnies et théâtres —, Schaerbeek bénéficie d'une vitalité culturelle unique.
Pour autant, la fragilité de certains projets, la rareté des espaces de création et d'exposition pour les arts plastiques et le manque de coordination intégrée freinent encore le plein rayonnement de ces atouts.

Notre ambition est de valoriser cet écosystème par exemple en créant des passerelles solides entre patrimoine et création contemporaine, tout en tirant profit des outils numériques (visites virtuelles, médiation culturelle, patrimoines numérisés…).
En connectant étroitement la culture au tissu commercial et HORECA local, nous voulons en faire un véritable levier d'attractivité, de cohésion sociale et de développement territorial durable, au service de toutes et tous.

Mesures phares

Parcours d'Artistes

Relancer l'événement en 2028 pour mettre en lumière les créateurs locaux.

Quota 1030

Garantir 20 % d'artistes locaux dans la programmation culturelle.

Culture & Commerce

Associer culture, commerces de proximité et Horeca via 2 à 3 projets par an.
Maintien du programme MUZIK1030BAR.

Soutien aux créateurs et opérateurs culturels 1030

Maintien et consolidation du budget de soutien fixé à 22 000 €/an.

G. AXE 4 : FAIRE DE L'ÉCOLE LE PIVOT DE L'ÉVEIL CULTUREL ET CITOYEN

« Chaque enfant et chaque jeune a droit à un parcours artistique et citoyen structuré et équitable »

Schaerbeek compte 22,6 % de jeunes de moins de 18 ans. Dans une commune à la démographie aussi dynamique, l'école constitue un levier essentiel pour toucher tous les publics sans distinction. Accueillant plus de 20 000 élèves dans le réseau francophone, elle offre un cadre privilégié pour éveiller la curiosité, la créativité, l'esprit critique et l'autonomie.

Notre ambition est d'ancrer pleinement la culture au cœur du parcours scolaire. Cela passe par un accès facilité aux infrastructures et activités culturelles, mais aussi par la consolidation de partenariats durables entre les écoles, les artistes et les acteurs culturels du territoire. En valorisant et en faisant mieux connaître les ressources locales auprès des enseignants, nous leur donnons les moyens d'enrichir leurs enseignements et d'ouvrir de nouveaux horizons à leurs élèves.

Mesures phares

Couverture scolaire cible

Passer de 700 à 900 activités culturelles, artistiques et citoyennes / an.

Accessibilité

Gratuité des infrastructures culturelles communales (hors visites et ateliers).

Projets École-Culture

Construire des partenariats durables entre écoles, artistes et institutions.

Maintien de l'enveloppe de 15 000 €.

Ressources locales & numérique

Plateforme dédiée et consolidation des bibliothèques dans l'accompagnement scolaire.

Soutien à la réussite

Consolidation du rôle des bibliothèques dans l'accompagnement scolaire et l'inclusion numérique.

H. ÉVALUATION ET INDICATEURS DE SUIVI ANNUEL ET FINAL

Afin de garantir la pleine réussite de nos engagements, le Plan Culture & Patrimoine 2030 se dote d'un dispositif d'évaluation continue, dont le point d'orgue sera une consolidation globale en 2030. Ce suivi annuel, rigoureux et neutre sur le plan budgétaire, s'appuie sur un diagnostic actualisé, un Comité stratégique et des focus-groupes citoyens et professionnels.

Spécifiquement taillé pour le Département des Affaires culturelles francophones et du Patrimoine, notre dispositif repose sur **4 indicateurs composites**. Bien au-delà des simples chiffres d'activités, ils mesureront la transformation concrète du territoire à travers l'accès à la culture, la qualité des équipements, la vitalité locale et l'intégration scolaire.

4 indicateurs clés

1. Indice d'accessibilité culturelle

Mesure la capacité des habitants à accéder effectivement à l'offre culturelle, en tenant compte du prix, de la proximité, de l'accessibilité physique et numérique

2. Indice de qualite et d'usage des equipements culturels

Mesure la capacité des équipements culturels à offrir des lieux accessibles, modernes, adaptés aux usages et effectivement investis par les habitants

3. Indice de vitalité et de rayonnement local

Mesure la capacité de la Commune à soutenir ses talents, à faire vivre son patrimoine et à créer une dynamique culturelle visible dans les quartiers et au-delà de la commune

4.Indice d'integration de la culture dans le parcours scolaire

Mesure le degré d'intégration durable de la culture dans les apprentissages et la vie scolaire des élèves schaerbeekois

I. CADRE BUDGÉTAIRE DE FONCTIONNEMENT

Le Plan Culture & Patrimoine 2030 s'inscrit dans un **cadre budgétaire strict et réaliste**, basé sur une **enveloppe** de fonctionnement **constante** (neutralité budgétaire imposée par la Commune dans le cadre du Plan triennal).

I.1. Fonctionnement

Pour la programmation culturelle générale, les bibliothèques, le SKA, le Centre d'art contemporain Maison des Arts, la Maison Autrique, la ludothèques, le patrimoine, la conservation et valorisation de la collection artistique et la valorisation du patrimoine, le Plan table sur **un budget annuel de fonctionnement, de personnel et de soutien au secteur culturel de 3 277 500 €.**

- **La part du financement communal est d'environ 2 169 500 €/an,** ce qui représente 17 € par an par habitant.
- **La part du financement externe est de 1 108 000 €/an (34 %) : subsides, billeterie et locations**, générant un effet de levier significatif (1 € capté pour 2 € communaux investis). Il s'agit principalement des conventions et contrats-programmes conclus avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la COCOF qui permettent à la Commune de bénéficier d'une reconnaissance officielle pour ses opérateurs phares — le Centre culturel SKA, le Réseau des bibliothèques francophones et le Centre d'Art contemporain « La Maison des Arts ». Dans un contexte économique global tendu pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Cocof et la région Bruxelles Capitale, l'ambition réaliste consistera à **pérenniser ce modèle sans tabler sur de nouvelles hausses majeures**.

Pour ce faire, la commune maintiendra un niveau d'exigence rigoureux afin de **préserver l'ensemble des décrets et reconnaissances** institutionnelles acquis **jusqu'à l'horizon 2030**.

A noter que **42,5 % du budget de fonctionnement restera géré par des structures in house ou autonomes pérennisées** (asbl communale Arts et culture 1030, asbl Centre culturel SKA, asbl Ludothèque, asbl Balsamine…), ce qui permet notamment l'accès à différents subsides et dispositifs d'aide à l'emploi et une économie substantielle.

Le Plan encouragera activement le développement de **partenariats public-privé** et le mécénat. Le Département visera à mutualiser les expertises et à partager les coûts d'organisation des événements et des projets culturels de proximité, en associant étroitement le tissu associatif, les acteurs économiques locaux et les établissements scolaires.

L'efficience et la souplesse budgétaire: L'objectif est de faire mieux à budget maîtrisé. Le Plan mise sur le renforcement des partenariats et le regroupement des ressources pour optimiser chaque euro investi, sans alourdir la charge financière de la Commune. A noter que si l'on cumule l'ASBL Arts et Culture 1030 (548k €) et le Centre Culturel SKA (852k €), 42,5 % du budget global est opéré par des structures de gestion autonomes ou semi-externalisées. Ce modèle sera maintenu.

Transparence et stabilité financière pour les subsides octroyés : Garantir un usage rigoureux et équitable des fonds publics grâce à des critères d'attribution des subsides clairs. Pour offrir au tissu associatif la sérénité indispensable à son action, la commune généralisera les **conventions pluriannuelles**.

TABLEAU BUDGÉTAIRE GLOBAL DU DÉPARTEMENT CULTURE FRANCOPHONE ET PATRIMOINE (ANNÉE TYPE sans indexation des salaires et des subventions recurrentes)

Secteurs et postes de dépenses	Financement Commune	Autres Recettes	Total par Poste / Secteur
1. BIBLIOTHEQUES ET LUDOTHEQUES			
Personnel du service (17 ETP)	786 000 €	414 000 €	1 200 000 €
Collections / Fonctionnement / Prog.	28 000 €	147 000 €	175 000 €
Subside Ludothèque	26 000 €	0 €	26 000 €
Subside Bibla Lire en classe	25 500 €	0 €	25 500 €
Subside Albertine	16 000 €	0 €	16 000 €
SOUS-TOTAL	**881 500 €**	**561 000 €**	**1 442 500 €**
Part relative en %	*61,1 %*	*38,9 %*	*100 %*
2. ACTION CULTURELLE, MUSEES ET PATRIMOINE			
Personnel du service (4 ETP)	343 000 €	0 €	343 000 €
ASBL Arts et culture 1030	322 000 €	226 000 €	548 000 €
Programmation patrimoine	36 000 €	0 €	36 000 €
Muzik1030bar	20 000 €	0 €	20 000 €
SOUS-TOTAL	**721 000 €**	**226 000 €**	**947 000 €**
Part relative en %	*76,1%*	*23,9 %*	*100 %*
3. CENTRE CULTUREL SKA			
Personnel et fonctionnement	531 000 €	321 000 €	852 000 €
SOUS-TOTAL	**531 000 €**	**321 000 €**	**852 000 €**
Part relative en %	*62,3 %*	*37,7 %*	*100 %*
4. AIDES LOCALES & PROJETS TRANSVERSAUX			
Aide aux artistes et opérateurs locaux	22 000 €	0 €	22 000 €
Projets culture-écoles	14 000 €	0 €	14 000 €
SOUS-TOTAL	**36 000 €**	**0 €**	**36 000 €**
Part relative en %	*100,0 %*	*0,0 %*	*100 %*
TOTAL GÉNÉRAL CONSOLIDÉ			
	2 169 500 €	**1 108 000 €**	**3 277 500 €**
Part relative en %	*66,2 %*	*33,8 %*	*100 %*

A ce tableau **il faut ajouter le subside en nature de 62 922 €/an accordé au Théâtre La Balsamine** (loyer réduit à 50 748 € au lieu de 113 670 €).

I.2. Investissements

Les investissements d'ici 2030 n'alimenteront **pas de nouveaux projets mais cibleront prioritairement la rénovation, la sécurisation , l'isolation et l'accessibilité** des infrastructures culturelles existantes et vieillissantes. L'enjeu est d'améliorer concrètement le service aux citoyens et aux citoyennes tout en évitant une augmentation mécanique des frais de fonctionnement. Les dépenses s'inscriront au cas par cas dans le **Plan d'investissement communal** et seront confrontées puis ajustées sur la base des conclusions de l'étude "plan patrimonial" en cours (jusque fin 2027). Prévisions :

- 1 700 000 € (2028) : Maison des Arts : Master plan de rénovation
- 72 000 € (2026) : Maison des Arts : isolation planchers des greniers
- 10 000 € (2027) : Maison Autrique : réaménagement des combles (sécurité)
- 50 000 € /an : Bibliothèques : Modernisation, ré-informatisations progressive et aménagements raisonnables